

N° 3 - SEPTEMBRE 2024

44^e année

Société Royale d'Apiculture
de Bruxelles et ses Environs
SRABE asbl



PB-PP1B-
BELGIE(N)-BELGIQUE

Le Rucher Fleuri



Trimestriel
Dépôt Bruxelles 16
P 202010

LE RUCHER FLEURI

Périodique trimestriel de

Bruxelles m'abeilles

SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS

A.S.B.L

Comité de rédaction :

Christine Baetens

Isabelle Tempels

Anne Van Eeckhout

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :

Anne Van Eeckhout

Bijlensveld, 23 3080 Tervuren

Tel : 02/768 07 71

lerucherfleuri@api-bxl.be

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Amon-Ray et Sain Michel

Les photos sont de Anne, Christine, Dieter, Eliane, Marc et Roland

Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS

Voir page III de la couverture

Sommaire

Editorial	2
Agenda apicole	3
Trophée St Ambroise 2024 : Retour de nos deux équipes qui ont représenté le rucher-école	4
La loque européenne en Belgique.	8
Le pourquoi des punaises sur les cadres	16
Le Ministre Bruxellois de l'Environnement sortant et son administration, Bruxelles Environnement, persistent et signent...les Groupes F citoyens chasseurs de frelons aussi !	18
Atelier construction de muselières - retours d'expérience	24
Saint Ambroise et Manneken pis	27
Encagement des reines	28
De fleurs en fleurs : Les Belles Vernales	32
Recette de saison : le sirop au thym et au miel.	37
Souviens-toi des abeilles	38
Pezhioù : Jeux en bois uniques et personnalisables, 100% faits main.	42
Le Rucher Ecole	43
Une recette de l'école hôtelière provinciale de Namur	44
Petites annonces	46





Editorial

Nous espérons que vous avez tous passé de bons moments durant cette saison estivale qui se termine, et que vos abeilles vous auront apporté, sinon du miel, du bonheur et le plaisir de la découverte ou de l'observation.

Afin de vous aider à protéger vos ruches contre la pression du frelon asiatique, une équipe de choc composée de Roland, Bertrand et Arthur vous a proposé de participer à un achat groupé de kits de construction de muselières. Cette opération a rencontré un très grand succès même si la patience de certains a été mise à rude épreuve lors du montage. Nous avons donc décidé de mettre au point un mode d'emploi. Si l'opération est reconduite le kit sera accompagné d'instructions détaillées...

À la Srabe, nous avons dû nous réorganiser suite aux mesures de l'Afscsa après la découverte, depuis l'été 2023, de plusieurs foyers de loque européenne et l'instauration des zones de protection de 3 km de diamètre autour de chaque foyer. Nous ne comprenons pas pourquoi, après plus de quinze mois, la première zone n'est toujours pas libérée mais nous continuons d'espérer que le problème trouvera bientôt une solution. Une réunion est programmée à ce sujet au niveau fédéral. Tanguy Marcotty vous explique tout cela en page 8.

Il me reste à vous remercier d'être présents à nos différentes activités, comme participant, visiteur ou animateur. C'est toujours un plaisir de croiser vos sourires.

Et le samedi 7 décembre nous vous attendons au centre de Bruxelles pour fêter Saint Ambroise avec les géants et la fanfare du Meyboom pendant que Manneken Pis fera pipi de l'hydromel.

D'ici-là, je vous souhaite une bonne mise en hivernage
Anne Van Eeckhout

Agenda apicole

Le samedi 5 octobre 2024 de 14h à 18h : Portes ouvertes au Jardin d'abeilles , voir page 23

Le voyage apicole a eu lieu le **dimanche 15 septembre 2024** avec la visite de l'atelier de **Fabrice Magnée, sculpteur** qui travaille le fer et le bois, mais pas n'importe quel fer ni n'importe quel bois. Avant de passer entre ses mains, ses personnages ont été des clous, et ses décors des chambranles ou des charpentes.

Rencontre avec **Jacques Cordier** , apiculteur à Loyers, qui se décrit lui-même comme « *Moucheu* » depuis 1991, *membre fondateur du rucher école de Seilles depuis 1997 et maintenant formateur pratique, membre de plusieurs sections apicoles (dont la SRABE).*

Bricoleur depuis toujours, je fabrique toute mes ruches (même des modèles particuliers), ruchettes, mini-plus, cadres, nourrisseurs, pièges à frelons etc...

La récolte d'essaim me passionne, pour la rencontre et pour la sensibilisation, les nids de frelons asiatiques aussi, mais pas pour les mêmes raisons.

Depuis 2002, plus aucun achat de cire, toute coulée sur place, coulage de sujets, de bougies (après fabrication des moules)

Comme les abeilles nous gâtent, il « faut » bien consommer ce qu'elles nous donnent (ou plutôt ce qu'on leur prend), pain d'épices, biscuit, choco miel, etc... sans oublier la propolis (teinture et crème) , cire (pommades et pour les meubles).

Dimanche 29 septembre 2024 de 14 à 17h30 : formation frelon organisée par le groupe F , voir page 20

Dimanche 3 novembre 2024 : conférence « La gestion des Mini+ » par Didier Brick au Potelier, rue du Craeteveld 124 à 1120 Bruxelles

Samedi 7 décembre 2024 : Procession St Ambroise dans l'après-midi suivie du souper St Ambroise. Les détails suivront par courriel



Trophée St Ambroise 2024

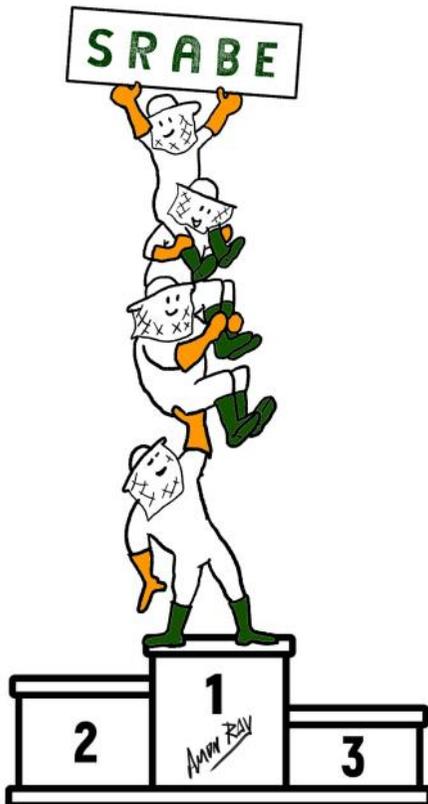
Retour de nos deux équipes qui ont représenté le rucher-école

6 Nous sommes le 30 juin 2024. Nous sommes à Louvain-la-Neuve et il fait chaud. Très chaud.

L'air sent bon l'été, la nature, les fleurs ... Mais aujourd'hui il véhicule aussi d'autres senteurs...Peut-être une petite odeur de miel ou de propolis ?

Ce jour est un jour spécial, car aujourd'hui a lieu un événement bisannuel organisé par le Cari : le Trophée St Ambroise.

Des apiculteurs en herbe venus des quatre coins de la Belgique convergent donc vers Louvain-la-Neuve afin de prendre part à l'événement et représenter fièrement leur rucher-école.



Évidemment Bruxelles y participe, et cette année nous sommes deux équipes de quatre personnes à représenter la Srabe et le rucher-école bruxellois. Nous ne savions pas vraiment à quoi nous attendre, mais nous savions que ce sera intéressant et ludique, donc c'est parti !

Une fois arrivés sur place, nous sommes accueillis de manière extrêmement chaleureuse par nos confrères du Cari, et rapidement nous retrouvons quelques visages familiers.

Très vite, en échangeant avec d'autres apiculteurs, nous nous rendons compte que nous sommes tous venus avec une même idée en tête : le partage, la découverte, l'apprentissage, le fun. Aucune compétition quelconque n'était au sujet du jour et chacun désirait avant tout partager sa passion avec



les autres. Super ! Ça s'annonçait déjà très bien.

Le top départ a été donné et chaque équipe est partie dans différentes directions, en suivant un parcours prédéfini le long duquel se trouvaient une succession de stands avec des épreuves qui attendaient les participants.

Ces épreuves balayaient le large spectre de l'apiculture dans son entièreté et testaient nos connaissances dans de nombreux domaines tels que la botanique, la gestion des colonies, le miel, les reines, les maladies, le frelon asiatique, l'enfumoir, de la théorie, de la réflexion, des exercices pratiques, et tant d'autres... Tout y était.

Un petit zoom rapide sur deux épreuves :

La première était une « simple » visite de ruche. Sauf que nous ne connaissons pas la colonie et que nous n'avons reçu absolument aucune information sur ce qui a été fait et observé auparavant, pas de carnet de notes, rien. Il a donc fallu faire appel à toutes nos connaissances, mais aussi et surtout notre approche et la démarche de fonctionnement à laquelle nous avons été formés : observation avant tout ! Ensuite analyse, réflexion, déduction, discussion, et enfin : action. Pas si facile avec un nuage d'abeilles qui volent autour de soi ...

La seconde épreuve avait lieu dans le laboratoire d'analyse du Cari et

consistait à observer au microscope une goutte de miel afin de retrouver les grains de pollen qui s’y trouvaient et arriver à définir quelles étaient les différentes origines florales qui s’y rapportaient. Le fait de pouvoir manipuler un microscope en laboratoire, se rendre compte « en vrai » de ce qu’il y a dans une goutte de miel, observer, déduire, et réfléchir tous ensemble était vraiment très intéressant.

Le temps passe vite quand on s’amuse, et il est déjà l’heure pour chaque équipe de retourner vers le point de rendez-vous.

La journée s’est terminée sur un repas convivial avec l’ensemble des participants, ce qui offrait bien sûr l’occasion de nombreuses discussions et d’un beau moment de partage et d’échange.

Après le repas a lieu la proclamation des résultats, et surprise.... l’un des deux groupes représentant la Srabe finit premier et est donc déclaré vainqueur du Trophée St Ambroise ! Le second groupe quant à lui est également très bien placé ! Une belle victoire pour la Srabe.

Pour rappel, le dernier trophée St Ambroise remporté par la Srabe date de 2012. Alors, n’ayons pas peur de le dire, nous sommes fiers. Oui, très fiers, même ! Non pas d’avoir gagné, ça non, car comme je l’ai écrit plus haut, le but de cette rencontre n’était absolument pas la compétition, mais plutôt l’échange et le partage. Nous sommes fiers car, au travers des différentes épreuves, nous nous sommes rendu compte que le niveau de qualité de la formation de la Srabe était particulièrement élevé et complet. Le fait de remporter ce trophée montre à quel point les étudiants qui y participaient étaient suffisamment formés et prêts à affronter les différentes épreuves que l’on rencontre en tant qu’apiculteur. La victoire est donc partagée et revient en grande partie à l’ensemble des professeurs de la Srabe qui ont investi leur temps et leur énergie dans la formation de la nouvelle génération d’apiculteurs bruxellois. Mais aussi, au-delà du savoir théorique et pratique, ils leur ont transmis leur passion, et c’est peut-être ça qui a le plus de valeur.

Je profite donc de cette occasion pour leur dire à tous un énorme MERCI et BRAVO. Chers professeurs, ce trophée, c’est à vous qu’il revient et vous l’avez mérité.

J’adresse également un grand merci aux membres du Cari qui ont organisé le Trophée St Ambroise.

Et pour terminer, j'encourage tous les nouveaux élèves de la Srabe à participer à la prochaine édition si vous en avez l'occasion, l'expérience est vraiment enrichissante donc n'hésitez pas !
Belle journée à tous,

9

Nico



L'équipe gagnante du Trophée St Ambroise 2024

Nous remercions Tanguy Marcotty, vétérinaire, la rédaction de la revue « Apiculture en Wallonie », qui nous ont permis de reproduire cet article sur un sujet d'actualité à Bruxelles et en Belgique francophone

LA LOQUE EUROPÉENNE EN BELGIQUE.

Cet article est basé sur la recherche bibliographique réalisée par Valentine Julémont dans le cadre de ses études en médecine vétérinaire à l'Université de Namur

INTRODUCTION

La loque européenne (LE) est une maladie des larves d'abeilles causée par la bactérie *Melissococcus plutonius*. La loque européenne est également appelée loque bénigne en raison de son caractère relativement peu pathogène comparé à celui de la loque américaine. La première description scientifique de la loque date de 1769 mais ce n'est qu'au début du XXème siècle que les bactéries causales des loques furent identifiées. Les loques sont historiquement cosmopolites et observées partout où se rencontre *Apis mellifera*. Leur nom ne correspond donc pas à leur origine mais à l'endroit où l'agent causal a été formellement identifié.

En raison du caractère infectieux des loques et de leur impact négatif sur les colonies d'abeilles, de nombreux pays industrialisés ont inscrits ces maladies dans la liste des maladies animales réglementées par l'Etat. En dépit donc de leur aspect manifestation endémique (largement présent dans la population), on pensait pouvoir les éradiquer en éliminant les colonies et les ruchers affectés. Pour ce faire, les moyens diagnostiques étaient ceux de l'époque : observation visuelle du couvain malade (couvain en mosaïque, larves déformées, test de l'allumette, etc.) et confirmation au microscope ou en culture. Les outils moléculaires n'existaient évidemment pas encore à l'époque.

En raison de la persistance de *M. plutonius* dans les colonies d'abeilles malgré plusieurs décennies de contrôle, de nombreux pays ont retiré la LE des maladies réglementées par l'Etat. En 2021, l'Union Européenne fit de même dans sa loi de santé animale, laissant néanmoins la possibilité à ses états membres de maintenir sur leur territoire des contraintes spécifiques, pour autant que ces dernières n'interfèrent pas avec le marché intra-communautaire des produits de la ruche.

Nouvelle loi européenne Santé Animale (2021)

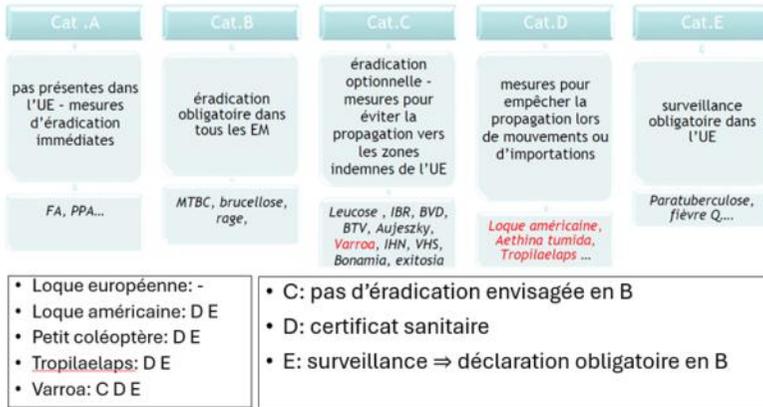


Figure 1 : Catégories de maladies animales selon la loi européenne de santé animale (2021) appliquées aux maladies de l'abeille (crédit : SPF santé publique)

Malgré une demande claire et ferme des fédérations apicoles bruxelloises et wallonnes de retirer la loque européenne, la nouvelle loi belge de santé animale publiée en 2024 sous la responsabilité du ministre Clarinval ne modifie pas le statut de la LE qui reste donc réglementée par l'Etat. L'argument du ministère était que les flamands n'étaient pas demandeurs de la déréglementation car ils n'y étaient pas exposés et souhaitaient s'en prémunir en imposant un contrôle strict des loques à Bruxelles et en Wallonie.

Depuis le printemps 2023, une trentaine de foyers de LE ont été identifiés à Bruxelles et en Wallonie. Aucun en Flandre (et dans les cantons germanophones). Chaque foyer donne lieu à une zone de protection d'un rayon de 3 km dans lequel et duquel il est interdit de déplacer des abeilles et du matériel apicole. Le commerce des produits de la ruche est cependant autorisé, pourvu qu'ils ne retournent pas aux abeilles ! Ces zones de protections sont maintenues jusqu'à ce que l'AFSCA les déclare indemnes de LE. A ce jour (20/8/24), seules deux zones de protection établies autour des foyers identifiés en 2023 ont été levées, imposant aux apiculteurs concernés la prolongation de contraintes sévères à leur activité apicole.

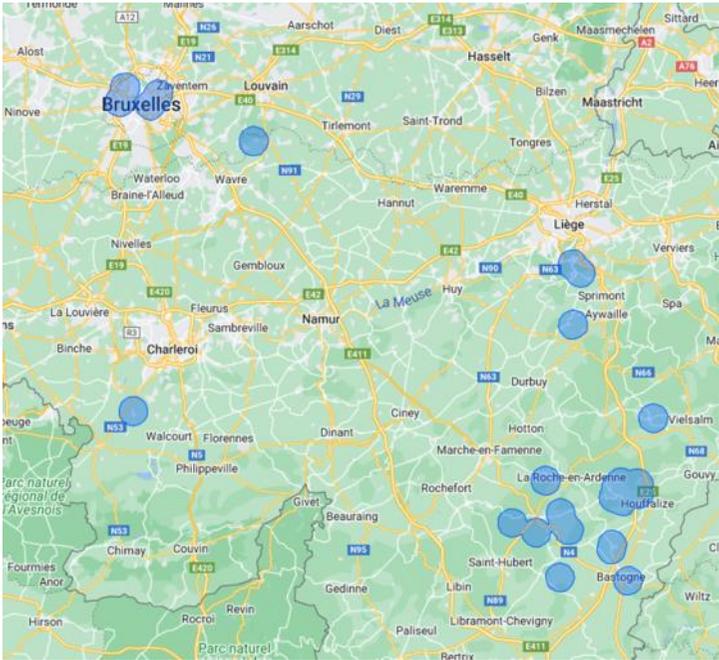


Figure 2 : Distribution des foyers de loque européenne et périmètres de sécurité en vigueur le 14/8/24 (source : site de l'AFSCA)

L'objectif de cet article est de faire mieux comprendre la biologie de *M. plutonius* et l'épidémiologie de la LE aux différents acteurs de la filière afin d'en améliorer le contrôle.

BIOLOGIE DE *M. PLUTONIUS*

Melissococcus plutonius est une bactérie qui ne se développe que chez les larves de certaines espèces d'abeilles. Outre *A. mellifera*, *Apis cerana* et *Apis laboriosa* peuvent également l'héberger.

La bactérie est transmise à la larve généralement âgée de 48h par les nourrices. La bactérie évolue dans l'intestin de la larve et ne traverse jamais la paroi intestinale.

Néanmoins, elle entre en compétition nutritionnelle avec la larve et altère la membrane péritrophique qui est une structure intestinale jouant un rôle important dans les capacités immunitaires de l'insecte. la larve infectée présente une position anormale dans la cellule de couvain ouvert et un retard de développement avec un poids larvaire inférieur à la normale.

Les larves deviennent flasques, gluantes, s'aplatissent et deviennent transparente avec le réseau trachéal visible. Après la mort de la larve, généralement âgée de 4-5 jours (et donc pas encore operculée), la larve se nécrose sous l'action d'agents secondaires comme *Paenibacillus alvei* et *Enterococcus faecalis* donnant à la larve une couleur blanchâtre à brunâtre jusqu'à noirâtre et dégageant une odeur nauséabonde. Il est cependant possible qu'une larve infectée poursuive son développement et devienne un adulte normal ou de petite taille.

Melissococcus plutonius se dissémine dans la ruche via les excréments produits par la larve juste avant la pupaison, sous l'opercule. Elle ne produit pas de spore mais survit plusieurs mois voire plusieurs années dans le miel, dans la cire et sur les cadres. Par contre, *M. plutonius* est rapidement éliminé des abeilles, la transmission aux larves étant essentiellement assurée par le transfert de miel contaminé aux larves par les nourrices.

FACTEURS FAVORISANTS DE LA LOQUE EUROPÉENNE

On observe différents facteurs favorisant l'apparition de LE. De façon générale, une colonie faible, carencée ou stressée a plus de chance de développer une loque en raison d'une immunité insuffisante développée par les larves ou de dysbiose intestinale (déséquilibre de la flore intestinale). Ainsi, les printemps pluvieux et l'insuffisance de pollen pour la colonie constituent des facteurs de risque. La concentration des ruchers peut également jouer un rôle en facilitant la transmission entre les colonies et les ruchers, essentiellement lors du pillage. Enfin, la probabilité de développer la LE dépend de la dose à laquelle sont exposées les jeunes larves. L'hygiène et la biosécurité réduisent donc le risque de LE.

Il importe de bien distinguer l'infection d'une colonie par *M. plutonius* et le développement de loque. En effet, et comme expliqué ci-dessus, la loque est une maladie qui résulte, d'une part de la présence de l'agent causal (*M. plutonius*) et, d'autre part, de facteurs favorisant déclenchant un déséquilibre en raison de l'incapacité de la colonie d'abeilles de contrôler efficacement l'agent pathogène. Il existe donc des colonies d'abeilles infectées mais saines.

VIRULENCE ET VARIABILITÉ GÉNÉTIQUE

Différents facteurs de virulence de *M. plutonius* ont été étudiés *in vitro*. Certains génotypes induiraient plus rapidement la mort des larves que d'autres. Cette observation n'aurait que peu d'impact *in vivo*, considérant la colonie comme un superorganisme plutôt que les larves individuellement. En effet, des larves qui meurent plus rapidement sont éliminées par les ouvrières et auraient moins de chance de contaminer la ruche, la cire et le miel qu'une larve qui survit jusqu'à la pupaison. En outre, on observe peu de variabilité génétique de *M. plutonius* entre les colonies d'une même région.

Frère Adam aurait tenté de sélectionner la résistance aux loques chez la Buckfast. Cependant, les différentes études qui se sont penchées sur la question n'ont jamais pu démontrer une plus grande sensibilité de l'abeille noire à la LE. Dans les récents foyers de LE, on constate une forte proportion d'abeilles noires touchées sans qu'il y ait d'explication à ce jour. Malgré l'abondance des foyers détectés en Wallonie et à Bruxelles ces dernières années, les apiculteurs semblent peu détecter cette maladie dans leurs ruches et ceux chez qui l'AFSCA a trouvé la LE se plaignent peu de l'effet négatif de la LE sur leur rucher (indépendamment des mesures de l'AFSCA).

Nous concluons donc que *M. plutonius* est largement endémique parmi les colonies d'abeilles, que la plupart des colonies sont saines et que, de façon sporadique et suite à l'apparition de facteurs favorisant, certaines développent une loque potentiellement sévère, pouvant conduire à l'effondrement de la colonie.

SURVEILLANCE

Que la LE soit réglementée ou non, il est important que l'apiculteur détecte le plus tôt possible les signes de loque. Un couvain en mosaïque est une première alerte mais est peu spécifique puisqu'il s'observe également lors de couvain plâtré ou sacciforme ou dans le cas de consanguinité (abondance de mâles diploïdes dans le couvain femelle qui sont ensuite éliminés). La LE touche essentiellement le couvain ouvert, donnant lieu à des larves non-operculées mortes, déformées, contorsionnées, colorées avec les trachées blanches et apparentes. Même décomposées, les larves donnent un test de l'allumette négatif (filaments < 1 cm), contrairement à la loque américaine). Une odeur anormale, acide (LE) ou soufrée (LA) doit aussi inciter à la vigilance. La confirmation au laboratoire se fait généralement par PCR et des cultures sont possibles, notamment pour la

recherche scientifique.

Loque européenne	Loque Américaine
<p>Couvain ouvert</p> <p>Apparence: tordu, jaune pale à brun foncé, trachées visibles</p> <p>Odeur acide ou absente</p> <p>Débris: brun-noir, caoutchouteux</p> <p>Test de l'allumette négatif: filaments de 1,5 cm max</p>	<p>Couvain fermé</p> <p>Apparence: brun chocolat à noir, opercules perforés</p> <p>Odeur : soufre, "poulailler"</p> <p>Débris : brun-noir, cassants</p> <p>Test de l'allumette positif: filaments de 2.5 cm</p>

Tableau 1 : Principales différences cliniques entre la loque européenne et la loque américaine

La surveillance passive est basée sur les observations de l'apiculteur qui les communique aux autorités sanitaires. Probablement en raison du caractère discret de la LE, peu d'apiculteur déclarent des suspicions de LE à l'AFSCA. Par ailleurs, l'AFSCA réalise chaque année des visites parmi les ruchers enregistrés afin de surveiller activement les maladies des abeilles, dont la LE.



Figure 3 : Test de l'allumette (crédit : Wikipédia)

PRÉVENTION

Afin de réduire le risque de LE, il convient de contrôler les facteurs favorisant. L'hygiène et la biosécurité sont essentielles. Il convient de n'élever que des colonies saines hébergées dans des ruches bien aérées et dans lesquelles les cires sont régulièrement remplacées (tous les 4-5 ans max). Les colonies faibles qui ne redémarrent pas au printemps devraient être éliminées et le matériel désinfecté de façon appropriée. On utilise de préférence le chalumeau pour flamber le matériel résistant au feu.

L'hydroxide de sodium (soude caustique; NaOH) 4% ou le carbonate de sodium (cristaux de soude; Na₂CO₃) 5% peuvent être utilisés comme désinfectants sans risque pour le consommateur (attention aux désinfectants chlorés et non-validés pour le matériel en contact avec les denrées alimentaires). Afin de protéger la vitalité des colonies, il importe de contrôler le mieux possible varroa et le frelon.

MESURES CURATIVES

La LE étant une maladie à déclaration obligatoire en Belgique, toute suspicion doit être spontanément déclarée à l'AFSCA. Ceci empêche tant l'apiculteur que son vétérinaire de mettre en place des mesures curatives. Les mesures curatives incluent les antibiotiques, la destruction par le feu et la création d'essaims nus. Bien que techniquement efficaces les antibiotiques sont strictement interdits dans les ruches européennes.

D'un point de vue purement sanitaire, il est essentiel d'éliminer rapidement les colonies souffrant de LE et de désinfecter le matériel. Le feu est le plus radical et le plus efficace. L'essaim nu peut éventuellement être récupéré et transféré dans une ruche saine puisque les abeilles adultes hébergent peu de *M. plutonius*. Malheureusement, cette opération ne peut se faire entre septembre et mars pour des raisons apicoles.

Suite à une suspicion de loque (couvain en mosaïque, larves déformées ou anormales) par l'AFSCA ou par l'apiculteur lui-même, des larves sont prélevées et analysées (PCR) par Scienano qui confirme ou non la suspicion. Il est fortement déconseillé à l'apiculteur suspectant une loque de procéder lui-même à l'élimination et à la désinfection de ses colonies. C'est non seulement interdit mais, en plus, il se prive de l'indemnisation de 125 € à laquelle il aurait eu droit. L'obligation de l'apiculteur est d'informer l'AFSCA, éventuellement via son vétérinaire agréé, de permettre à l'AFSCA de réaliser son travail d'investigation et, le cas échéant, de contrôle.

L'agent de l'AFSCA peut imposer la destruction des colonies loqueuses ou autoriser le transfert d'essaims nus. Une zone de protection d'un diamètre de 3 km est établie autour des foyers. Au sein de cette zone, aucun mouvement d'abeilles et de matériel apicole n'est autorisé. Il y est également interdit d'y détruire du matériel apicole, des colonies et des reines ! L'AFSCA doit s'assurer de l'absence de loque (ou de *M. plutonius* ?) dans la zone avant de lever l'interdiction de déplacement.

Des études suisses ont démontré le manque d'efficacité de cette stratégie. D'une part, le nombre de foyers de LE ne cesse d'y augmenter depuis les années 90 malgré la destruction et la circonscription des foyers. D'autre

part, l'élimination des colonies loqueuses dans un rucher n'empêche pas l'apparition d'autres cas de LE l'année suivante voire seulement quelques semaines plus tard.

CONCLUSION

La littérature scientifique sur la LE, bien que relativement peu abondante, semble indiquer que *M. plutonius* circule parmi les colonies d'abeilles sans nécessairement causer de loque. La LE se développerait lors de la présence simultanée de *M. plutonius* et de facteurs favorisant donnant un caractère sporadique aux épisodes de loque. La stratégie de contrôle mise en œuvre en Belgique s'applique à des maladies épidémiques, dont l'agent causal est absent de la majorité de la population dans laquelle il est introduit. Il convient alors de circonscrire les foyers et d'en éliminer l'agent causal.

Le caractère réglementé de la LE devrait donc être revu, à l'instar des pays voisins, puisque la LE semble endémique, qu'elle ne présente aucun risque pour la santé humaine ni pour la santé des autres espèces animales, qu'elle n'altère pas les denrées alimentaires produites par la ruche, qu'elle ne présente pas de contrainte commerciale au niveau européen* et que, selon les apiculteurs concernés, l'impact de la LE sur les colonies d'abeilles est bien moindre que celui de *Varroa* ou du frelon à pattes jaunes. En toute logique, la LE devrait donc être considérée comme une maladie d'exploitation potentiellement grave (comme d'ailleurs la varroose) de laquelle l'apiculteur, éventuellement conseillé par son vétérinaire, est responsable.

Il est peu probable que le statut de la LE soit bientôt modifié puisque la nouvelle loi de santé animale (2024) vient d'être publiée. Mais nous encourageons, d'une part l'AFSCA à plus de tolérance à l'égard des colonies loqueuses saines et, d'autre part, les apiculteurs présents dans les zones de protection à coopérer avec l'AFSCA afin de lever rapidement les zones de protection (quelques semaines devraient suffire).

* La loi européenne de santé animale interdit l'utilisation de la LE comme barrière commerciale au sein de l'UE. Par exemple, la Belgique ne peut empêcher un apiculteur français d'introduire des colonies loqueuses en Belgique. Par contre, une fois en Belgique, ses colonies sont soumises à la législation belge.

Tanguy Marcotty

Le pourquoi des punaises sur les cadres

18

J'ai récupéré deux bidons de nourriture chez Jean Detroch, ce qui m'a permis de rencontrer un apiculteur d'exception, ce dont je vous remercie. Un "jeune" par rapport à moi !

La façon dont il traite ses cadres de hausse est un modèle ; ils sont nettoyés, bichonnés, conservés chacun dans du papier journal ; le résultat est un cadre "modèle".

De plus, il met des punaises de couleur à l'extrémité du haut de chaque cadre de hausse, afin, d'une part d'identifier l'année de mise en service, et, d'autre part, de toujours les poser dans le même sens. (Même couleur que celle des reines).

Je ne savais pas que le sens de pose était à respecter et pourtant, je lis de nombreux ouvrages d'apiculture !

Lorsque vous aurez un peu de place dans notre revue, Le Rucher Fleuri, une petite explication sur cette façon de faire serait utile à beaucoup d'apiculteurs "peu doués", dont je suis.

Avec toute mon amitié ; il est important d'avoir une passion commune et de partager les mêmes valeurs.

Michel Aimé

Cette manière de travailler est enseignée au Rucher Ecole pour le confort des abeilles et l'efficacité de l'apiculteur !

Le confort : si vous étiez une abeille, aimeriez-vous qu'à chaque visite de l'apiculteur, vous retrouviez votre cuisine dans la cave, votre chambre dans les toilettes et votre salle de bain dans le salon ? Cette manière de punaiser chaque cadre permet de replacer tous les cadres à leur position initiale et dans le même sens. Nous avons pris l'habitude de toujours orienter la hausse avec toutes les punaises vers l'arrière. Ainsi les abeilles peuvent continuer leur besogne sans être perturbées !

L'efficacité : sachez que les cadres de corps reçoivent également une punaise de la couleur de l'année en cours lorsqu'on les garnit de cires gaufrées. Ces cadres sont également toujours placés avec la punaise vers l'arrière. Il est ainsi très facile de repérer les nouveaux cadres de cires gaufrés dès l'ouverture de la ruche. Ce repère visuel permet aussi de se rappeler par exemple de la présence de cellules royales sur le cadre avec punaise bleu, de la présence d'œufs sur le cadre avec la punaise jaune ... etc...

Les punaises, nous nous en servons également pour identifier les cadres à mâles utilisés dans la prévention de la varroase, elles sont placées au

centre de la latte supérieure d'un cadre de hausse.

Le cadre à mâles est un cadre gauffré de hausse qui est placé dans le corps de ruche en rive de couvain au courant du mois d'avril. La bâtisse folle construite sous le cadre est coupé dès qu'il est bâti et operculé en couvain de mâles, cette opération est répétée 3 fois sur la saison. Ainsi les varroas enfermés sous les opercules sont évacués de la ruche et éliminés car la découpe est placée au cérificateur solaire. Ce cadre est identifié par une punaise positionnée au centre du cadre. C'est donc très facile lors de la visite, depuis la rive, de déplacer les cadres jusqu'au cadre à mâle, de l'enlever, de le remplacer par un nouveau cadre gauffré punaisé au centre, de replacer tous les cadres dans le bon sens jusqu'à la rive. Ce cadre à mâles, toujours punaisé au centre, est placé dans la hausse jusqu'à la récolte de miel. Il sera facile de le repérer en fin de saison et de l'éliminer pour la refonte car il aura contenu du miel mais aussi et surtout du couvain et du pollen.



La couleur des punaises permet également en fin de saison de trier les cadres pour la refonte. Par exemple, en cette fin de saison apicole 2024 (couleur verte), je déciderai de mettre à la refonte tous les cadres punaisés en bleu car ils auront déjà servi pendant 4 ans !

Une manière aussi de vous rappeler la phrase mnémotechnique « **Blanc, Je RêVe de Bleu** » pour les années se terminant par 1 et 6 = Blanc, 2 et 7 = jaune, 3 et 8 = rouge, 4 et 9 = vert, 5 et 0 = bleu. Attention, c'est une question d'examen au Rucher Ecole !!

Avoir son stock de punaises des 5 couleurs dans son matériel est une aide précieuse pour l'apiculteur mais aussi et surtout pour les abeilles !

Christine

Le Ministre Bruxellois de l'Environnement sortant et son administration, Bruxelles Environnement, persistent et signent...les Groupes F citoyens chasseurs de frelons aussi !

20

Une bien mauvaise nouvelle attendait les apiculteurs à la fin de l'été : les pompiers Bruxellois (SIAMU - Service d'Incendie et d'Aide Médicale d'Urgence) cessent d'intervenir gratuitement pour neutraliser les nids de frelons asiatiques dans la Région de Bruxelles Capitale. Seuls les cas d'urgence seront gratuits.

Cette nouvelle a été abondamment relayée par les médias (<https://www.rtbf.be/article/les-pompiers-bruxellois-n-interviendront-plus-gratuitement-pour-les-nids-de-frelons-11430157>)

La gestion de la prolifération de cette espèce invasive revient dans le giron de Bruxelles Environnement (BE). Interrogé le 5 septembre 2024 au sujet de cette décision, un de ses fonctionnaires en charge du dossier des pollinisateurs a expliqué : « *Ce sont les pompiers qui ont décidé de ne plus intervenir gratuitement.* »

La vérité est légèrement différente. Lors de la discussion pour renouveler la convention entre BE et le SIAMU, qui définit le cadre de l'action des pompiers pour les sujets relatifs à l'environnement, ces derniers ont demandé que le montant alloué à la neutralisation des nids soit augmenté pour couvrir les achats de matériel et le salaire des deux ou trois équipes de deux pompiers qui neutralisent les nids entre août et novembre (en 2023, ils ont réalisé 673 interventions frelons asiatiques). Le Ministre Maron (Ministre Bruxellois en affaires courantes, entre autres chargé de l'Environnement et de la Santé) conseillé par les fonctionnaires de BE, a refusé d'approuver cette augmentation limitée des moyens financiers, au motif que « *la neutralisation systématique des nids a un effet incertain sur la prolifération.* »

Suite à cette décision, BE a délégué à Apis Bruoc Sella l'organisation d'une formation intitulée : « Gestion du frelon asiatique ».

Le 5 septembre 2024, lors de cette « formation », les participants ont reçu un document de 293 pages ! Quels en sont les enseignements principaux ?

Le frelon asiatique est principalement un risque pour les abeilles mellifères. Cette espèce invasive est avant tout un problème pour les apiculteurs.

Les risques pour la santé humaine, la biodiversité et l'économie sont

controversés au sein de la communauté scientifique. Ils ne sont donc pas avérés et ne sont pas à prendre en compte ni abordés en détail dans la formation au sujet de la gestion du frelon asiatique.

La bondrée apivore consomme 60 nids de frelons asiatiques par an en Espagne. Il y a à ce sujet UNE très sérieuse étude scientifique espagnole qui mérite toute l'attention. Elle doit absolument être prise en compte pour le futur.

La notion d'urgence déclenchant l'intervention des pompiers est définie par les éléments suivants : gravité (menace sérieuse pour la vie, la santé ou la sécurité des personnes), immédiateté (événement imminent ou en cours) et inévitabilité (incontrôlable sans intervention immédiate).

Hormis les cas d'urgence qui sont particulièrement rares, la neutralisation des nids incombe maintenant aux citoyens qui peuvent faire appel à un désinsectiseur privé.

Cette approche minimaliste qui nie les risques et transfère la charge financière de la lutte vers les citoyens est cohérente avec l'attitude de BE et du Ministre de l'Environnement sortant à ce sujet.

En effet, au cours des deux (21/12/2022 et 24/01/2024) sessions de questions parlementaires au gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale, où le Ministre Maron a été questionné par les députés Bruxellois à ce sujet, il avait minimisé les risques associés à la prolifération du frelon asiatique.

- Le 21/12/2022, il a en outre pointé : « *l'illégalité des actions spontanées des citoyens pour pister les nids...* »

- Le 24/01/2024, il mentionnait l'action bénéfique de la Bondrée apivore, oubliant d'indiquer que cette espèce est très rare dans notre région, que ce rapace vit en milieu forestier et qu'il migre vers le bassin méditerranéen à la fin de l'été.

Pour ce qui est de l'administration régionale de l'environnement, Bruxelles Environnement, alors que le frelon asiatique a été déclaré espèce exotique envahissante et préoccupante par l'UE le 13 juillet 2016, huit ans plus tard, on attend toujours en septembre 2024, le cadre législatif introduisant *Vespa Velutina Nigrithorax* dans la liste des espèces invasives de la région Bruxelloise et définissant la lutte contre cette espèce...

Ces atermoiements et la lenteur de la réaction sont consternants alors qu'il

est scientifiquement établi qu'un nid de frelons asiatiques consomme en moyenne 11,3kg d'insectes et qu'il y a dans les régions infestées entre 12 et 17 nids par km². Comme avec le ragondin, pour lequel les actions en vue de limiter sa progression fulgurante ont tardé, faudra-t-il constater les ravages causés par le frelon asiatique sur la biodiversité pour lutter enfin contre sa prolifération ?

Voici quelques idées de ce que chacun peut faire et de ce que fait le Groupe F.

En 2024, des citoyens conscients des risques dus à la prolifération du frelon asiatique se sont rassemblés et ont formé au niveau de plusieurs Communes Bruxelloises un Groupe F communal dont les objectifs sont :

- Mener des actions de conscientisation de la population,
- Se positionner comme le partenaire local privilégié de sa Commune au sujet du frelon asiatique
- Définir et mener les actions au sein de sa Commune pour limiter la prolifération de *Vespa Velutina Nigrithorax*.

Ces groupes locaux (ou *Vespa hunters*) sont déjà très actifs dans les communes de : Woluwé Sant Pierre, Watermael Boitsfort, Uccle...

A titre d'exemple, à Watermael Boitsfort en 2024, le groupe *Vespa hunter* 1170 a : organisé une conférence publique et une campagne de piégeage des femelles fondatrices au printemps, neutralisé 4 nids primaires et récemment neutralisé un nid secondaire avec une perche. Durant la semaine du 9 septembre le groupe participe à la neutralisation de deux nids secondaires dans l'espace public. Ce n'est que le début de l'action d'automne...

Tout est à faire dans les communes de l'ouest de la région. Il suffit d'être trois ou quatre pour lancer la dynamique qui fait rapidement boule de neige auprès des citoyens.

A court terme, le Groupe F invite tous ceux qui souhaitent s'investir dans la lutte contre le frelon asiatique à un après-midi de formation qui aura lieu le **dimanche 29 septembre de 14 à 17h30**.

Nous vous y montrerons concrètement comment protéger vos ruches et localiser les nids. Nous serons aussi heureux de partager les expériences et nouvelles connaissances acquises cette année et préparerons avec ceux qui le souhaitent la campagne 2025.

Le nombre de place est limité à 30 personnes, premiers inscrits, premiers

servis !

Pour vous inscrire, envoyez s'il vous plaît un courriel avec vos nom, prénom et n° de téléphone à aga@gebobat.be

Le lieu et les détails vous seront communiqués après votre inscription.

Au plaisir de vous rencontrer le 29 septembre.

Louis, pour le groupe F



Documentation :

Biologie frelon asiatique – MNHN de Paris :

<https://frelonasiatique.mnhn.fr/biologie/>

24

Questions et réponses au parlement Bruxellois :

<http://weblex.brussels/data/crb/biq/2023-24/00054/images.pdf#page=22>

<http://weblex.brussels/data/crb/biq/2022-23/00053/images.pdf#page=39>

Règlementation Européenne concernant les espèces exotiques envahissantes préoccupantes et en particulier *Vespa Velutina Nigrithorax* :

[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32014R1143&qid=1725928066516)

[uri=CELEX:32014R1143&qid=1725928066516](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32014R1143&qid=1725928066516)

[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32016R1141)

[uri=CELEX:32016R1141](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32016R1141)



NATURAL LIFE STYLE

Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel
35 % coton 65 % polyester
Enfants de 6 à 16 ans
Adultes de S à XXL et sur mesure
Prix sur simple demande



Patricia Lafosse
49, rue de Paris
1350 Jandrenouille
019/63.59.76
e-mail:natural.lifestyle@scarlet.be



Les journées porte-ouvertes du Jardin d'abeilles à Jette 2024

sam. **4 mai**

sam. **1^{er} juin**

sam. **6 juillet**

sam. **7 septembre**

sam. **5 octobre**

de 14h à 18h



Adresse :

croisement Av. du Laerbeek /
Rue au Bois, 1090 Jette

Entrée libre

Tenue adéquate :

pantalon long

chaussures fermées



Bruxelles m'abeilles
www.apl-bxl.be

Atelier construction de muselières - retours d'expérience

26



Comme détaillé dans nos précédentes éditions, notre association avait souhaité aider pratiquement ses membres à protéger les ruches contre les FA en proposant des kits à assembler à prix coûtant. A vrai dire, nous avons été un peu débordés par le succès et le nombre de commandes. L'assemblage artisanal de tous les éléments a mobilisé beaucoup de temps !

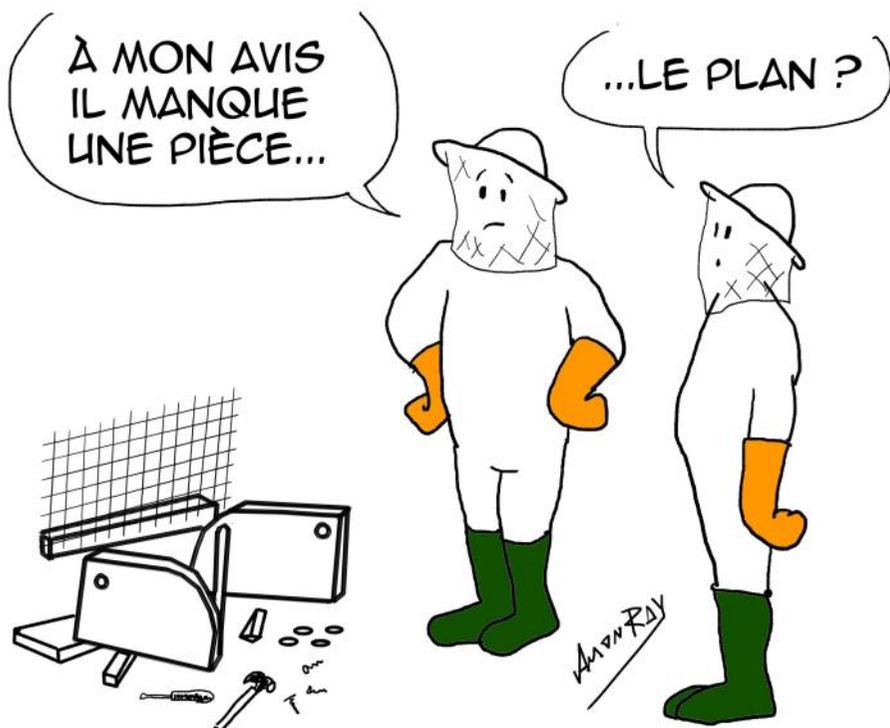
Qu'importe, au Potelier le 29 juin (merci Lucie), Bertrand et fils avec Arthur ont expliqué les astuces de montage. Françoise a dans la foulée, début juillet, organisé un atelier à Molenbeek.

Les premiers retours sont donc globalement positifs même si certains ont éprouvé des difficultés d'assemblage. Il manquait probablement un plan d'assemblage style IKEA ! Pouvons-nous compter le cas échéant sur vos

retours d'expérience (par mail de préférence)? Nous verrons si une réédition 2025 est souhaitée et suivant quelles modalités.

Bonne protection de vos ruchers en cette fin de saison 2024.

Roland, Bertrand et Arthur



ECO-JARDINERIE DE LA FERME NOS PILIFS

PROMO
2024

-10%

SUR TOUS LES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS
DES RUCHES EN BOIS



WWW.FERMENOSPILIFS.BE

TRASSERSWEG 347, 1120 BRUSSELS

LARGE CHOIX DE MATÉRIEL APICOLE | POSSIBILITÉ DE COMMANDE > JCR@PILIFS.BE

ÊTRE CLIENT·E DE LA FERME NOS PILIFS, C'EST SOUTENIR L'EMPLOI DE 145 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

Saint Ambroise et Manneken pis

Cette année encore, nous pourrons fêter Saint Ambroise en compagnie de l'habitant le plus célèbre de Bruxelles, j'ai nommé Manneken pis, qui aura revêtu sa vareuse et fera pipi de l'hydromel.

Notre hydromelier préféré a préparé un breuvage de roi (et de fêtard du 7 décembre) à partir de miel récolté à Bruxelles.

Les détails et l'horaire précis sont encore à préciser mais réservez dès à présent la date du **samedi 7 décembre en fin d'après-midi** pour accompagner les géants et la fanfare du Meyboom et découvrir (ou redécouvrir) un centre ville en mode fête des apiculteurs.

Ambiance assurée!

La fête se prolongera par un repas, les informations suivront.
Nous nous réjouissons à l'idée de passer avec vous, avec les touristes de passage, les porteurs de géants, les musiciens de la fanfare et les amis de Manneken pis un moment de folklore, de rires et d'amitié.



Encagement des reines

30

Les acides organiques, oxalique ou formique, sont de plus en plus appliqués par les apiculteurs comme méthode biotechnique. Ces produits ne sont pas solubles dans les graisses, donc la cire, au contraire des produits en languettes qui sont liposolubles.

Durant plusieurs semaines de traitement leurs molécules actives contre le varroa souillent les cires, provoquant une accoutumance des acariens vu les doses minimales incorporées mais en augmentation annuelle.

L'acide oxalique a un inconvénient majeur, il n'agit que sur les varroas phorétiques, présents sur le dos des abeilles, il est inactif à l'intérieur des cellules de couvain operculées.

Un encagement de la reine, durant 24 jours (durée de développement des mâles) est donc indispensable. Le traitement peut être alors réalisé quand tout le couvain est né.

La cagette Scalvini nous a permis de nous familiariser avec cette méthode, mais des difficultés de réintroduction des reines sont apparues vu leur petite taille et le manque de contact reine/abeilles.



Les cages Mena ont montré leur efficacité pour les ruches DB, mais leur prix élevé a fait reculer plus d'un apiculteur.



Pour diminuer ce coût ou pour l'utilisation dans d'autres modèles de ruches (divisibles, WBC ou autres) nous avons bricolé, comme tout bon apiculteur, notre cage, adaptée à tout modèle de ruche.

Matériel nécessaire :

- *un cadre du format choisi, une grille à reine Nicot plastique découpée en 2 au même format,*
- *2 couvercles métalliques, une agrafeuse, un foret de 12mm*

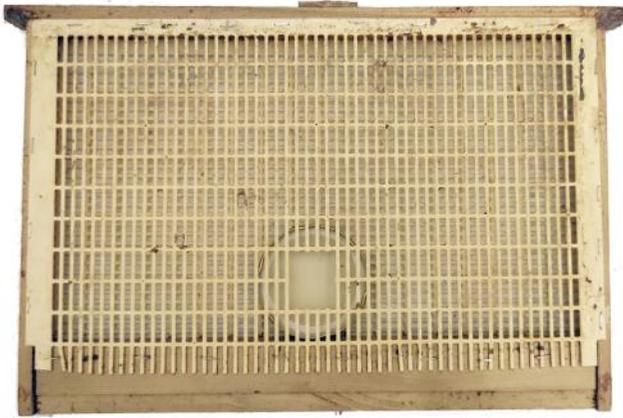


Fig 1. Cage fermée sur cadre DB avec latte inférieure augmentée

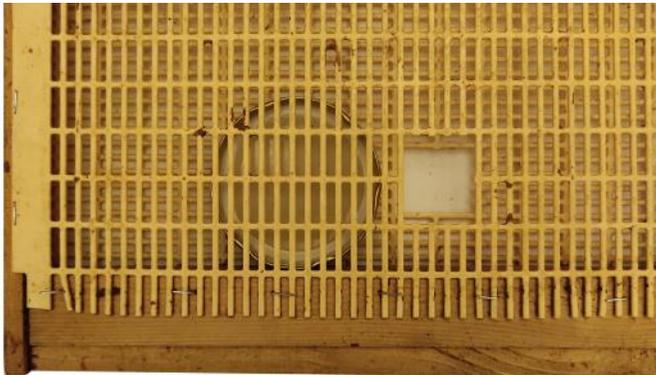


Fig 2. cadre DB avec latte inférieure augmentée - cage ouverte

Sur les 2 flancs du cadre, les grilles à reine percées d'un trou de 5 cm, seront agrafées à tous les bords soigneusement après que le couvercle de métal y soit inséré. Pour les DB, une latte de 5 cm de large fixée à la base interne du cadre permet d'utiliser ½ grille à reine de chaque côté.



Pour y introduire la reine, la latte supérieure du cadre sera percée d'un trou de 12 mm refermé par un clapet pivotant ou un bouchon, les 2 couvercles de métal collés dos à dos au silicone et obturant le trou de la grille à reine.

Ce cadre placé au centre de la grappe permet la circulation des abeilles autour de leur reine dans ce volume important, mais la ponte sera impossible, vu l'absence de cire.

Après 24 jours, le glissement latéral des couvercles métalliques permettra la sortie de la reine hors du cadre déplacé en rive.



Le réchauffement climatique nous apporte ses difficultés en octobre et novembre, si la T° nocturne reste élevée en présence de CIPAN semés près de nos ruches.

CIPAN = culture intermédiaire piège à nitrate (moutarde ou tournesol)

Semés en aout après les céréales la plupart du temps, ces cultures mettront à disposition de nos abeilles un apport important de pollen printanier favorisant une ponte intempestive dans nos colonies en ces mois d'automne. Le corps gras des abeilles, composé de vitellogénine leur permet soit de produire la gelée royale et de ne vivre que 40 jours en été, soit ... de passer les 5 mois d'hiver.

Ces CIPANS provoquent donc la mort prématurée de nos colonies, par défaut d'abeilles d'hiver.

Au vu de ces conditions climatiques et de terrain environnant, un engagement tardif, en octobre et novembre, préservera la survie de nos colonies et permettra un traitement hivernal dès les 24 jours écoulés, sans attendre décembre et ses frimas pour ouvrir et traiter nos ruches

Eliane Keppens-Marescaux

Union des apiculteurs Rebecq-Enghien et FAB-BBF

Aout 2024

De fleurs en fleurs : Les Belles Vernales

34

L'automne existe-t-il encore ? Si j'en juge par les présentoirs des jardinerie qui se garnissent de bulbes printaniers en abondance, la réponse est positive. D'ailleurs, la chute des marrons précédant de peu celle des châtaignes engoncées dans leurs redoutables pelous et suivie de la prise de couleurs des feuilles caduques signifie bien que l'automne vient d'arriver.

Le temps de sortir son plantoir à bulbes aussi.

La botanique et l'horticulture regorgent de termes savoureux ou parfois compliqués, l'adjectif vernal appartient à la seconde catégorie. Dérivé du latin, ce mot désigne tout ce qui se rattache au printemps. Scientifiquement, une plante vernale développe sa végétation et fleurit avant que les arbres caducs ne développent leur feuillage. Une fois privées de lumière par la canopée, elles fanent et passent l'été, l'automne et l'hiver sous forme d'organe de réserve.

Soupe d'oignons

Désolé d'être un brin pédant, mais un petit point de botanique s'impose. Ne confondez pas « oignons », « bulbes » et « cormes ».

Non, après la lecture de cette chronique, vous n'achèterez plus jamais des « oignons de tulipes », car les tulipes appartiennent à un genre botanique et l'oignon à un autre genre. Dorénavant vous saurez que vous pleurez en épluchant des bulbes d'oignon (*Allium cepa* Linné 1753) ; tandis que vous vous réjouirez en plantant des bulbes de tulipe sylvestre (*Tulipa sylvestris* Linné 1753) ou de narcisse des poètes (*Narcissus poeticus* Linné 1753).

Ces trois espèces appartiennent à des genres botaniques différents et forment des bulbes.

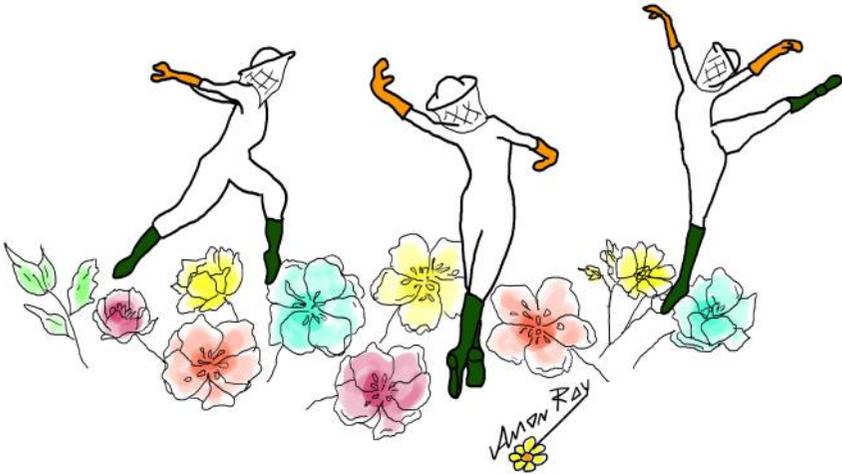
Organe de réserve comportant un plateau sous lequel se forment les racines et sur lequel s'emboîte une série de feuilles transformées en organe de réserve. Entre ces feuilles modifiées se trouvent en germe les feuilles et les boutons floraux. Vous pouvez vous en convaincre en tranchant de bas en haut un oignon de cuisine qui commence à germer.

Reste le corme, organe de réserve souterrain ayant l'aspect d'un bulbe

mais formé d'une tige renflée entourée d'écaillés. En coupe, la texture de la chair et sa structure font penser à celle de la patate douce. La grande famille des crocus, celles des glaïeuls, des freesias ou des crocosmias possèdent toutes des cornes.

La ravigote des butineurs

Comme la sauce ravigote qui voici trois siècles et plus avait pour vertu de rendre vigueur à celles et ceux qui la consommaient, les belles vernaies apportent aux abeilles et bourdons une première source de nectar et de pollen. Une modeste provende bien nécessaire à un moment où les plantes vivaces et les arbres du genre *Prunus* attendent des températures plus chaudes.



Première à fleurir, modeste, colonisatrice et sublime, le perce-neige se rencontre encore à l'état sauvage ou échappé de nos jardins. Planter *Galanthus nivalis* dans votre parcelle peut se faire à partir de bulbes mis en place au pied d'arbres ou d'arbustes, voire sur un talus protégé du soleil. Après, la nature se charge de multiplier la belle sous forme de touffes que vous pourrez diviser après la floraison. Cette division « en vert » donne de très bons résultats, vous permettant d'accroître pour un budget nul votre tapis de perce-neige.

L'abondante tribu des narcisses assure ensuite une floraison continue grâce aux nombreuses variétés horticoles. Si vous disposez d'espace ouvert, la jonquille Dutch Master (ou Paaslelie) et le narcisse Ice Follies plantés dans un pré de fauche assurent le spectacle et la nourriture des insectes.

Vous trouverez facilement auprès des commerçants spécialisés le narcisse indigène sous son nom commercial de *Narcissus lobularia*. Autrefois commun dans les bois du Brabant à l'Entre Sambre-et-Meuse, il abonde encore dans certains prés de la réserve des Hautes Fagnes. Je ne saurais trop vous encourager à réimplanter cette espèce victime de cueillettes abusives.

Au nombre des espèces j'aime *Narcissus triandrus* Thalia, originaire de la péninsule ibérique et de la façade atlantique de la France, il se plaît en sol léger. Enfin fleurissant en avril mai, le narcisse des poètes qui se cache dans les catalogues sous l'appellation « Pheasant's Eye » ou « *Recurvus* ». Son cousin de la sous-espèce *actea* est aussi bien présent dans le commerce. Tous deux dégagent un discret parfum.

Si vous ne disposez pas de beaucoup de place, aidez les premiers bourdons et les plus téméraires des abeilles d'hiver en cultivant en pots des narcisses nains aux variétés innombrables. Un pot en terre cuite de 21 cm de diamètre garni d'une douzaine de bulbes donnera du pep's à votre balcon ou à vos fenêtres. Avec les cultivars de *Narcissus bulbocodium*, la culture en vasque dans un substrat contenant du gravier offre un sympathique tableau.

Fin de partie

Pour clôturer la saison des bulbeuses à floraison printanière, impossible de passer sous silence « notre » jacinthe des bois, la petite « snottebel » à laquelle tout Bruxelles et les deux Brabant rendent hommage au Bois de Hal.

Facile à vivre dans les humus doux, elle forme des touffes qui diffusent en s'élargissant d'année en année.

J'insiste lourdement sur un point primordial, lorsque vous achetez des bulbes ou qu'un ami vous donne une touffe en vert, assurez-vous qu'il s'agit bien de l'espèce indigène *Hyacinthoides non-scripta* qui fleurira toujours et uniquement en bleu. De grâce ne propagez pas sa cousine de

l'espèce *hispanica* : sa tige est plus droite, porte plus de fleurs et existe en bleu, rose et blanc.

Volontiers envahissant, dégageant une odeur sans équivoque tout en tapissant sous-bois et le pied des haies d'une floraison immaculée, l'ail des ours fait partie des espèces indigènes qui se plaisent en sol frais. Quelques bulbes plantés en touffes auront tôt fait de former un peuplement débordant de vitalité. Les fleurs s'utilisent en condiment dans les salades, tout comme les feuilles qui parfument aussi fromages frais ou à pâte molle.

Enfin, elle figure sur les tapisseries des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, notre tulipe, *Tulipa sylvestris*, mérite de retrouver nos bosquets et lisières qu'elle éclairera de sa fleur à six pétales jaune d'or. Des essais que j'ai menés, je conclus qu'elle n'aime pas l'excès d'humidité hivernale. Par contre, elle adore le soleil et se plaît en milieu ouvert comme un pré de fauche ; dans ces conditions, elle est facile à vivre et revient fidèlement d'année en année.

La place me manque pour aborder deux autres genres qui se plaisent dans le même milieu, voire en des prés sablonneux : les camassias dont *leichtlini* et *esculenta* sont les espèces les plus courantes et d'un prix abordable ce qui permet d'envisager de les planter en quantité.

Pour terminer reste la grande famille des lys, des variétés géantes au *Lilium candidum*, le lys de la madone, déjà cultivé au temps de Charlemagne.

Je pourrais encore parler des capricieux crocus de printemps, très attrayants pour les pollinisateurs. Si vous avez la chance de vous promener dans les alpages au printemps, vous observerez à quel point leurs denses peuplements font office de fast-food pour tout ce qui bourdonne. Notre climat humide et nos sols argileux obligent à renouveler leur plantation au bout de quelques saisons.

La famille compte cependant un crocus indigène particulièrement coriace et automnal : la colchique. L'aspersion imbécile des prés à grand coup d'herbicides et d'engrais a entraîné sa disparition. Heureusement elle subsiste en Condroz dans les herbes folles au bord de chemins discrets. Elle est violemment toxique, autant qu'elle est belle, mais c'est en juillet qu'il faudra la planter.

D'une manière générale, les bulbes dont j'ai tracé le portrait ici ont coévolué avec mulots et campagnols, ces amateurs de bulbes de tulipes, horticoles, jacinthes orientales et autres muscaris. Pour se garder de finir dévorées, nos bulbeuses indigènes ont toutes - à des degrés divers - concocté des substances toxiques. Si nous digérons inflorescences et feuilles de l'ail des ours, toutes les parties des narcisses et jonquilles sont toxiques. Il en va de même pour la jacinthe des bois dont l'enveloppe peut provoquer des allergies cutanées.

Reste à faire votre choix ; passer commande et planter en attendant l'équinoxe vernale, le 20 mars 2025 pour jouir des belles vernales en fleur.

A suivre,

Luc Helen



Allium



Recette de saison : le sirop au thym et au miel.

D'ici peu, l'automne avec ses premiers frimas et ses petites maladies de saison va nous revenir. Afin d'être prêt à soigner les toux et autres irritations de la gorge, voici une recette de sirop au thym et au miel que m'a transmise une herboriste.

39

Pour un flacon d'environ 25 cl, il vous faudra :

8 gr de thym séché

Le jus d'un citron

200 ml d'eau

200 gr de sucre ou de miel (moi, je fais moitié sucre, moitié miel)

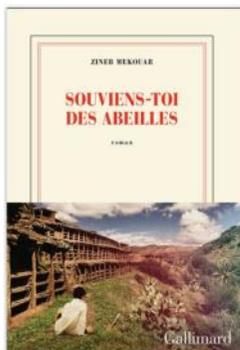
Voici comment procéder :

1. faire bouillir l'eau
2. mettre 8 gr de thym dans un bol et verser l'eau bouillante dessus. Couvrir avec une assiette, par exemple, pour éviter que les huiles essentielles ne s'évaporent et laisser infuser 15 minutes
3. filtrer l'infusion, exprimer (càd presser les feuilles de thym avec une cuillère) puis récolter le liquide dans une casserole
4. peser 200 gr de sucre ou de miel et ajouter à l'infusion de thym
5. chauffer la préparation en mélangeant doucement et laisser réduire sous forme d'un sirop (moi, je veille juste à ce que le sucre et le miel soient bien dissous pour conserver toutes les propriétés du miel. C'est un peu plus liquide que sirupeux mais cela ne modifie pas les qualités du mélange)
6. ajouter le jus d'un citron filtré (il faut filtrer le jus pour éviter la pulpe du citron qui pourrait moisir)
7. mettre en bouteille, laisser refroidir, fermer et étiqueter.

Moi, je le conserve dans le frigo.

Voilà, vous êtes équipés.

Françoise Gilain



Souviens-toi des abeilles

Roman de Zineb Mekouar (Gallimard – 2024)

Le rucher du Saint dans le Haut Atlas est connu pour être le plus grand et le plus ancien rucher collectif du monde. Il daterait du XIX^e siècle, certaines sources évoquent une existence qui remonterait à 5 siècles. Nous sommes dans un univers de mémoire orale. Plusieurs centaines de ruches faites de bois et de terre constituent cet ensemble traditionnel unique installé sur une colline proche du village rural d’Inzerki.

Le roman de Zineb Mekouar raconte l’initiation à l’apiculture d’un petit garçon de dix ans par son grand-père. L’histoire se passe aujourd’hui, en ce début de XXI^e siècle qui voit le village déserté par les jeunes générations qui s’en vont à la ville ou découvrir le monde. La terre des anciens, rouge et aride, brûlée par le soleil, est de plus en plus silencieuse. Le rucher est délaissé, des ruches sont abandonnées par les abeilles tandis que d’autres, de moins en moins nombreuses continuent à être entretenues par ceux qui sont restés ou n’ont pas pu, ou osé, partir.

L’auteure nous montre combien le Maroc change et combien l’attrait de villes et de la mondialisation affecte les régions rurales. Ceux qui sont partis se perdent dans les villes et dans leur agitation anonyme ou y réussissent des études et une vie bien loin des abeilles du village.

Parmi ceux qui sont restés, certains semblent couvrir un secret qui n’est pas étranger à leur attachement au village ou à leur incapacité à s’en éloigner. Que s’est-il passé au rucher il y a une vingtaine d’année ?

Le rucher est un élément central du roman. Il matérialise la tradition et la relation des villageois avec leur environnement. Le rucher est menacé par l’exode des habitants d’Inzerki mais aussi par les conséquences des changements climatiques, la sécheresse et la disparition de la flore. Les ruches sont situées au cœur d’une réserve de biodiversité unique. Mais thyms, lavandes et arganiers sont désormais asséchés. Il n’y a plus une fleur à butiner pour les abeilles.

Les causes se mêlent dans un monde qui change trop vite pour les gens et pour les abeilles.

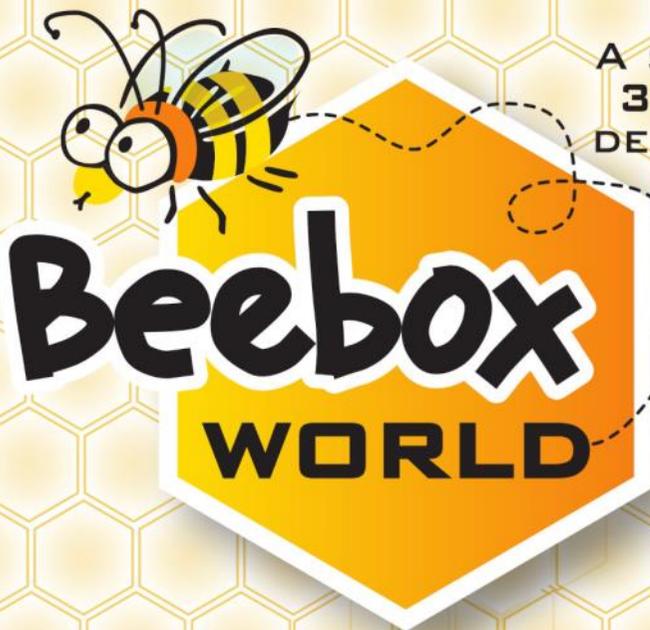
Zineb Mekouar n'est pas apicultrice mais, chose rare et appréciable pour nous, elle parle des abeilles, du travail dans les ruches, des saisons, de la récolte du miel avec une remarquable justesse et avec rigueur.

L'écriture est magnifique. La prose est illuminée de poésie à chaque page. Le roman nous emmène au village, dans les grandes villes du Maroc, dans le cœur et la tête des personnages mais nous ramène sans cesse vers le centre, le centre des êtres, le centre de la vie du village, le centre de la mémoire de ceux qui sont restés et de ceux qui sont partis : le rucher et ses millions d'abeilles.

Zineb Mekouar est née en 1991 à Casablanca et vit aujourd'hui à Paris. Son premier roman « La Poule et son Cumin » (2022) aborde déjà les thèmes des changements au Maroc, de l'attrait pour la vie occidentale et de la disparition d'un monde. Bien que ce premier roman fût finaliste du Goncourt du premier roman en 2022, j'ai trouvé « la Vie des Abeilles » d'une qualité littéraire encore meilleure. Je vous recommande chaudement la lecture de ce roman publié chez Gallimard.

Michel De Kempeneer





A SEULEMENT
30 MINUTES
DE BRUXELLES

MATERIEL APICOLE

LE PLUS GRAND CHOIX
EN WALLONIE



RUE TROU DU SART N° 8
ZI. DE FERNELMONT (NAMUR)

081/36.37.38

MA / ME / JEU : 13H À 16H30

SAMEDI : 9H À 12H

FERMÉ LUNDI & VENDREDI

www.beeboxworld.com



BIJENHOF
IMKERBEDRIJ • ENTREPRISE APICULTEUR

Votre partenaire pour le miel et toutes vos fournitures apicole



Venez découvrir notre large
gamme de matériaux apicoles de
qualité et produits de miel
savoureux ou trouvez un
revendeur près de chez vous sur
www.bijenhof.be

Jours de fermeture 2024

- Lundi 01/04
- Mercredi 01/05
- Jeudi 09/05
- Lundi 20/05
- Congés d'été: 22/07 - 11/08
- Vendredi 01/11
- Lundi 11/11
- Congés d'hiver: 21/12 - 05/01/2025

Pezhioù : Jeux en bois uniques et personnalisables, 100% faits main.

Horlogère de métier, Aurélie Martin s'est récemment installée dans le Lot (46), entre Cahors et Villefranche-de-Rouergue.

44 Elle y a créé sa petite entreprise en lien avec sa passion pour le dessin. Elle crée des plateaux de jeux uniques et personnalisables sur bois. Tous les plateaux de jeu et les pions sont usinés et peints à la main.

Pourquoi « Pezhioù » et qu'est-ce que cela signifie ? Pezhioù est un mot breton qui signifie « petits pions ». Et ces petits pions sont magnifiquement décorés !!



Le slogan d'Aurélié : Pezhioù, le plaisir des jeux et des yeux.

Vous la retrouverez sur sa page Facebook.

Si vous passez dans le Lot, n'hésitez pas à contacter Aurélié de notre part. Et si vous souhaitez lui commander un plateau de jeu, nous nous ferons un plaisir de vous le ramener de France.

Muriel et Aurel



Le Rucher Ecole

La formation se termine pour les élèves de la session 2022-2024. Un grand bravo à eux pour leur assiduité, leur disponibilité et la bonne ambiance tout au long de ces deux années. Un grand merci à tous les professeurs, passeurs d'expérience à l'écoute de chacun, sans oublier la grande organisatrice, Christine, toujours présente. Bravo à l'équipe qui s'est distinguée au trophée Saint Ambroise !

La nouvelle fournée d'élèves est sur les starting blocks, les professeurs de théorie révisent leurs notes.

Bienvenue à vous, vous ne savez pas encore ce qui vous attend, mais c'est du bon.

Christine vous a concocté un programme qui vous permettra d'approcher ce monde qui nous fascine, avant de découvrir les abeilles en vrai dès le printemps.



Une recette de l'école hôtelière provinciale de Namur
nous a été envoyée par Xavier



MADELEINE CITRON MIEL

INGRÉDIENTS

260 g de beurre
60 g de Miel de campagne
260 g de farine
12 g de levure chimique
2 pincées de sel
360 g d'œufs entiers
300 g de sucre S2
Les zestes de 2 citrons jaunes
et 2 citrons verts

UNE RECETTE DE L'ÉCOLE HÔTELIÈRE
PROVINCIALE DE NAMUR



apaqw.be

PRÉPARATION

- Faire fondre le beurre et ajoutez la trimoline par la suite en mélangeant au fouet , hors du feu ajoutez les zestes de citrons (mélange 1)
- Mélangez et tamisez la farine, la levure, le sel (mélange 2)
- Fouettez les œufs entiers et le sucre jusqu'à obtenir un mélange mousseux proche du ruban. (mélange 3)
- Ajoutez le beurre fondu (mélange 1) au ruban et ensuite les ingrédients secs. (mélange 2)
- Laissez reposer l'appareil pendant 24H pour obtenir un résultat optimal.
- Cuire dans un four à 180°C pendant environ 8 minutes
- Quand les madeleines ont refroidi, farcir le cœur de celle-ci d'une pointe de Miele.

Pour obtenir des madeleines encore plus moelleuses et savoureuses, imbiber celles-ci d'un sirop de citron directement en les sortant du four.

Pour le sirop, il faut faire bouillir 250g de jus de citron avec 125g d'eau, 60g de sucre fin et 45g d'hydromel, ensuite laisser refroidir votre mélange.



Petites annonces

48

LOT 1

Colonie d'abeilles sur 10c avec une reine de 2023 en ruche Dadant avec fond Nicot, couvre-cadre en verre, couvre-cadre en bois, grille à reine, plateau chasse-abeilles, 3 hausses en bois de cadres bâtis, toit en tôle galvanisé, nourrisseur en plastique, cagette Scalvini, cagette jaune d'introduction, 2 cadres de cire neuf + tendeur zigzag pro. La colonie est traitée à l'AO en fin juillet après la récolte. 320 €

LOT 2

Colonie d'abeilles sur 10c avec une reine de 2023 en ruche Dadant double-parois, couvre-cadre en verre, couvre-cadre en bois, grille à reine, plateau chasse-abeilles, 3 hausses en bois de cadres bâtis, toit en bois avec tôle galvanisé, nourrisseur en plastique, cagette Scalvini, cagette jaune d'introduction, 2 cadres de cire neuf. La colonie est traitée à l'AO en fin juillet après la récolte. 370 €

LOT 3

Colonie d'abeilles sur 6c avec une reine de 2024 en ruchette Dadant double-Scalvini, cagette jaune d'introduction, 2 cadres de cire neufs. La colonie est traitée à l'AO en fin juillet après la récolte. 150 €

Possibilité d'achat d'une ruchette Dadant en bois simple paroi jamais utilisée
Ulla 0472/206550

Pour cause d'arrêt de mes activités, je revends mon matériel et mes colonies.



Il s'agit en gros de 5 colonies et toute une série de matériel (ruches, hausses, maturateur, petit matériel).

Vous trouverez en annexe la liste de matériel avec le prix de chaque élément. Les photos peuvent être vues en suivant le lien suivant sur google drive:

https://drive.google.com/drive/folders/1CiL-2UurDpg0RN6ehcoNJ1g_-Sv1l3t1?usp=drive_link

Ferdinand Hannequart

ferdinandhannequart@gmail.com

Portes ouvertes

Site du Bon Air

VENDREDI ET SAMEDI
11 & 12 | **OCTOBRE**
2024
10h - 16h

101 rue du Pommier 1070 Anderlecht

Informations

www.irp.brussels ou 02/526 75 00

**Démonstrations des travaux
réalisés par les élèves**

**Démonstrations de machines
horticoles**

**Vente de fruits et légumes
cultivés sur les terrains**

Visites guidées

Conférence

**Petite restauration
Et bien plus encore !**



INSTITUT
REDOUTÉ-PEIFFER





Bruxelles m'abeilles

SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L

Site : www.api-bxl.be
 Courriel : lerucherfleuri@api-bxl.be
 Siège social : Rue au Bois 365b bte 19 1150 Bruxelles
 TVA : BE 0414 816 441

Présidente Anne VAN EECKHOUT Tél : 02/768 07 71
Vice-Président Roland JACOBS Tél : 0476 452 135
Trésorier Jean TEMPELS compta@api-bxl.be
Secrétariat Cécile LASZLO de KASZON lerucherfleuri@api-bxl.be

Rucher Ecole Christine BAETENS rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de miellerie :

Philippe et Siobhan du Rucher de Moortebeek miel@api-bxl.be Tél : 0472 046 141

Prêt de matériel d'animation/exposition : Michel De KEMPENEER

animation@api-bxl.be Tél: 0479 95 08 41

Prêt de matériel de fonte de cire: Christine BAETENS cire@api-bxl.be

Prêt de matériel fabrication de bougies: Yves VAN PARYS Tél : 0475/75 09 43

Bibliothèque: Michel HUBERT bibliotheque@api-bxl.be

Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles Tél : 0485 142 339

Jardin d'Abeilles : Michaël MARCHAND et Hicham BEN YAACOUB

jardindabeilles@api-bxl.be

Rucher pédagogique Bernard DELFORGE rucherdelevage@api-bxl.be

cotisation 2024

Membre adhérent : 20 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

À virer sur le nouveau compte **IBAN: BE20 5230 8090 5856** BIC: TRIOBEBB de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRA BE asbl



Extracteur • Maturateur • Élevage
de reines • Ruches • Vêtements
de protection • Travail de la cire



0494/15.31.95
miellerieduchenois@gmail.com

samedi : 9h à 12h30
mardi et jeudi : 13h00 à 16h30

27A Parc Industriel
1440 Wauthier-Braine



LES RUCHERS MOSANS



A seulement 1 heure de Bruxelles !
Parking facile.
DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFÉRENT !
La qualité inox THOMAS au service
de l'apiculture loisir.
Tout le matériel de travail au rucher.
Colonies sur cadres avec reine marquée.
La librairie apicole la mieux garnie.

10% de réduction
sur présentation de ce numéro
(hors tarif dégressif en vigueur au magasin)
Chaussée Romaine 109 – 5500 Dinant
Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h
Fermé le dimanche – Tél : 082/22.24.19

Courriel : info@vrm.be

Tous les articles sur notre site :
www.vrm.be

Votre partenaire en apiculture